

Impôt sur le revenu—Loi

le revenu des particuliers ou la taxe de vente à la fabrication. Il est probable qu'une augmentation du prix du pétrole qui serait largement compensée par des réductions d'impôt ne provoquerait pas une recrudescence de l'inflation. L'inflation nous inquiète tous. Outre ces considérations, il faut se rappeler que le maintien de prix bas pourrait nous coûter à l'avenir de réelles pénuries de produits pétroliers.

● (2120)

Toutes les régions du Canada peuvent bénéficier de l'exploitation des ressources de pétrole et de gaz dans les provinces de l'Ouest, au large de la côte est et dans l'Arctique. Le développement supplémentaire d'autres sources d'énergie dans tout le pays, qu'il s'agisse d'énergie hydro-électrique, d'énergie nucléaire ou de sources renouvelables, stimulera aussi la croissance économique nationale. Ces dernières années, les grands projets de développement comme le pipe-line TransCanada et le boom des années 50 dans le domaine des ressources ont donné au Canada un formidable élan économique et ont énormément raffermi notre pays. Poursuivons les développements énergétiques des années 80 de la même façon. Qu'ils soient la source de vigueur économique, la clé d'une croissance économique rapide et d'une productivité accrue, et incitent les Canadiens à réaliser une plus grande unité politique et économique.

M. Deans: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de parler aussi longuement ni de discuter de la Suède. Toutefois, je ne manquerai pas de signaler qu'il ne fait aucun doute que la Suède a périclité rapidement une fois que son gouvernement conservateur a mis ses politiques en vigueur après la défaite du parti social démocrate il y a trois ans.

Une voix: Il ne savait pas qu'ils avaient été défauts.

M. Deans: Comme ce n'est pas l'endroit pour en discuter, je veux parler de la situation qui existe au Canada pendant quelques instants. Je reviendrai sur le sujet que j'ai abordé vendredi dernier, mais auparavant, puisqu'il est question d'impôt sur le revenu, je veux signaler au ministre les taux d'impôts payés par les gagne-petit au Canada.

J'étais à Hamilton aujourd'hui pour rencontrer mes mandants et pour assister aux funérailles d'un ami de longue date qui a siégé plus de vingt ans à l'assemblée législative d'Ontario. Une femme est venue à mon bureau de circonscription pour m'exposer ses problèmes. Elle travaille dans un salon de coiffure et gagne à peu près \$6,000 par année. A mesure qu'elle m'expliquait ses difficultés, il devenait de plus en plus clair qu'avec un salaire de \$6,000 on ne peut pas se permettre de payer l'impôt sur le revenu.

Il s'agit d'une femme d'âge moyen, désireuse de toute évidence de gagner sa vie sans vivre au crochet du gouvernement. Elle m'a fait la liste de ses frais: loyer, aliments, dont le prix monte tous les jours, frais divers, transport, achat et nettoyage d'uniformes. Une fois le total fait, on se rendait compte que, pour joindre les deux bouts, elle avait exactement besoin du montant qu'elle payait en impôts.

Le gouvernement fédéral devrait demander à l'Alberta de nous céder une partie de ses revenus pétroliers pour que cette pauvre femme n'ait pas à payer d'impôts sur un si faible salaire. J'ai écouté le député de Calgary-Sud nous expliquer comment le système fonctionne. Selon lui, les recettes des sociétés pétrolières sont insuffisantes, elles ont besoin de plus d'argent et elles vont majorer leur prix pour en obtenir encore

plus, bien plus en fait qu'elles ne peuvent en dépenser. Cela m'a fait penser à cette femme qui est venue me voir pour me détailler ses frais fixes qu'elle ne peut absolument pas réduire. Je me demande quelles doivent être au juste nos priorités.

Si le ministre a l'occasion de répondre, j'aimerais qu'il nous dise ce qu'il penserait d'une réforme de la fiscalité, au moins pour les revenus les plus bas. Il est probable que notre seuil d'imposition se situe trop bas. Pour répondre à des besoins évidents, nous devrions envisager d'augmenter les exemptions personnelles ou d'adopter une forme quelconque de dégrèvement ou de crédit d'impôt qui permettrait à ces gens de joindre les deux bouts. A l'heure actuelle, ils n'y arrivent tout simplement pas.

Conscient de l'intérêt que le ministre porte à cette question, je ne m'étendrai pas davantage là-dessus. Cependant, il est irritant d'entendre un député parler des milliards de dollars qu'encaissent les multinationales pétrolières et qu'elles investissent ensuite à l'étranger. Je ne peux m'empêcher de songer à cette femme qui est née au Canada, qui a vécu ici toute sa vie, qui a travaillé sans cesse depuis l'âge de quinze ans et qui n'arrive pourtant pas à joindre les deux bouts. L'honorable député voudrait que son chauffage lui coûte encore plus cher, de façon que les multinationales pétrolières puissent prendre son argent et l'investir ailleurs. Je trouve cela difficile à admettre. Il serait temps que les députés qui soulèvent des questions semblables aillent parler à ceux qui ont bâti notre pays et qui ne peuvent plus payer davantage. Nous devrions repenser sérieusement le système actuel.

Au cours de la fin de semaine j'ai lu quelque chose qui m'a rappelé cela. Il s'agit d'un article paru sous la rubrique juridique du magazine *Maclean's* du 17 novembre. Je conseille au ministre de le lire car je crois qu'il y trouvera des choses très intéressantes. Cet article, écrit par Ann Silversides, s'intitule: «The Catch-22 of single parents on welfare.»

L'auteur y reprend presque mot pour mot les questions que j'ai soulevées à la Chambre vendredi dernier. Elle explique que ces personnes sont prisonnières du système et qu'il est difficile pour elles de s'en sortir. Pour subvenir aux besoins de sa famille, la mère seule doit se trouver un emploi. Mais elle constate que sur le marché du travail, le salaire de la femme n'est qu'un peu plus de la moitié de celui de l'homme. Elle se voit donc obliger d'élever sa famille avec un revenu bien en deça de ce qui est normalement considéré comme le seuil de la survivance au Canada. Bref, cet article confirme ce que je disais vendredi au cours d'un débat sur un autre projet de loi.

Je ne veux pas me répéter inutilement, mais je dis que le Canada fait face à des temps difficiles. Il y a un nombre croissant de Canadiens qui doivent élever leur famille seuls. Dans la structure fiscale et celle des subventions qui découlent de la redistribution des revenus, nous devons nous efforcer de venir en aide aux personnes qui connaissent une période de transition difficile et les encourager en même temps à se perfectionner ou à utiliser leurs aptitudes pour s'adapter dans le monde du travail. Elles ne devraient pas être obligées de choisir entre un emploi d'une part et l'assistance sociale d'autre part. La grande majorité des gens préfèrent travailler. Toutefois, les niveaux de revenu offerts à la majorité des femmes ne sont pas suffisants pour subvenir à leurs besoins. Malheureusement, à cause du rapport d'un à un, si elles acceptent un emploi à temps partiel, elles perdent un dollar